

Il exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

**Domaines
d'activités**

Il exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il est également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement, et participe à des activités de gestion.

**Qualités et
Compétences**

Qualités requises :

Dans le souci de la bienveillance des personnes, il doit mettre en œuvre des qualités personnelles et relationnelles développées :

- contact agréable
- sens de la communication
- volonté de rendre service
- disponibilité
- sens de la solidarité et de l'entraide

Compétences :

Il doit assurer des activités qui lui permettront d'apporter une aide aux actes de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale en structures collectives :

- réaliser les activités liées à l'hygiène et au confort de la personne
- assurer l'hygiène des locaux et de l'environnement de la personne
- préparer et distribuer des repas ou des collations
- surveiller l'état de santé de la personne.
- participer à un projet individualisé
- conduire des actions d'éducation à la santé
- conduire des actions destinées à maintenir l'autonomie et la vie sociale de la personne
- encadrer une petite équipe de professionnels

Emplois

Il travaille au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Le baccalauréat professionnel "Accompagnement, Soins et Services à la Personne - Option B : en structure" donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs :

- intervenant en structure d'accueil de la petite enfance
- assistant en soins
- accompagnement de personnes fragilisées, dépendantes ou handicapées
- responsable d'hébergement

**Evaluation des
compétences**

Une partie de l'examen se déroule en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.). Une autre partie de l'examen se déroule en fin de cycle dans le cadre d'un examen final.

Le B.E.P. "Accompagnement, Soins et Services à la Personne" est validé en fin de première professionnelle.

Durée de la formation

3 années : 84 semaines

Période de formation en milieu professionnel

22 semaines de période de formation en milieu professionnel sont obligatoires et réparties sur les 3 années de formation :

- 6 semaines en seconde
- 16 semaines réparties en première et en terminale dont **10 semaines au moins auprès d'adultes non autonomes**

3 pôles de formation en enseignement professionnel

| | |
|---------------|--|
| Pôle 1 | <ul style="list-style-type: none">• Techniques professionnelles ergonomie-soins• Biologie et microbiologie appliquées |
| Pôle 2 | <ul style="list-style-type: none">• Techniques professionnelles animation-éducation à la santé• Sciences médicosociales |
| Pôle 3 | <ul style="list-style-type: none">• Techniques professionnelles services à l'utilisateur• Nutrition |

Grille horaire de formation

| DISCIPLINES ET ACTIVITES | Durée horaire cycle 3 ans | Durée horaire annuelle |
|--|---------------------------|------------------------|
| I - Enseignements obligatoires incluant les activités de projet | | |
| <i>Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité</i> | | |
| Enseignements professionnels | 1152 | 384 |
| Économie-gestion | 84 | 28 |
| Prévention - Santé - Environnement | 84 | 28 |
| Français et/ou Mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués | 152 | 50 |
| <i>Enseignements généraux</i> | | |
| Français - Histoire-Géographie - Éducation Civique | 380 | 126 |
| Mathématiques Sciences physiques et chimiques | 349 | 116 |
| Langue vivante | 181 | 60 |
| Arts Appliqués - Cultures Artistiques | 84 | 28 |
| Éducation Physique et Sportive | 224 | 75 |
| TOTAL | 2690 | 896 |
| II - Accompagnement personnalisé | 210 | 70 |